

Les effectifs licenciés des fédérations sportives françaises en 2009

La Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques, auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, a réactualisé au 9 août 2010 la répartition des licences masculines et féminines par fédération hors « *Autres titres de participations* » (ATP) en 2009. Tableaux complets pages 2 et 3.

Il y avait 15,5 millions de Français licenciés dans une fédération sportive en 2009. Les fédérations olympiques rassemblent 7,6 millions de licenciés, les fédérations unisport non olympiques en totalisent 2,7 millions et les fédérations multisports (scolaires, universitaires ou affinitaires) représentent plus de 5 millions de licenciés.

La FFF loin devant

La Fédération française de football (FFF) occupe la première place avec une marge de sécurité sur ses poursuivantes : plus de 2,2 millions de licenciés pour le football contre moins de 1,2 millions pour le tennis. Notons que la troisième fédération de France est l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) avec plus d'un million de licenciés.

Le Twirling bâton, les sports de glace et l'équitation sont les sports les plus féminins

Trois licenciés sur dix sont des femmes, pour un total de 5,3 millions de licenciées. Les fédérations multisports attirent les femmes en nombre (52,9% de femmes licenciées en 2009). Contrairement aux idées reçues, dans les fédérations unisports, ce n'est pas la Fédération française d'équitation qui remporte la palme du sport le plus «féminin» (80,6% de femmes, 524 195 licences féminines et 126 242 licences masculines), mais la Fédération française de twirling bâton (92,2%) devant la Fédération française des sports de glace (82,8% de femmes, 17 556 licences féminines, 3 653 licences mas-

culines). Nous avons pris la liberté de ne pas tenir compte de la Fédération française de danse dans notre analyse. Côté fédérations multisports, la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire et la FFEPMM apparaissent comme les fédérations les plus féminines, avec respectivement 93,5% et 88,4% de femmes. Le football est le sport le moins féminin (2,7% de femmes en 2009).

Ne sont comptabilisées dans les licences que les adhésions à une fédération qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle. Toute autre forme d'adhésion que la licence, le plus souvent dans le cadre d'une pratique ponctuelle ou de courte durée, est considérée comme un «Autre Titre de Participation» (ATP).

Le Top 20 des fédérations en nombre de licenciés

1. Football	2 225 595
2. Tennis	1 125 201
3. UNSS	1 006 419
4. USEP	880 264
5. UGSEL	772 169
6. Equitation	650 437
7. Judo	574 223
8. FFEPGV	523 766
9. Basketball	449 263
10. Golf	410 377
11. Handball	392 761
12. UFOLEP	380 127
13. Rugby	322 231
14. Pétanque	315 951
15. Natation	286 392
16. Voile	265 688
17. Gymnastique	258 725
18. FSGT	244 943
19. FSCF	232 383
20. Randonnée	201 631

Source Ministère des Sports

Sommaire

Fédérations

- Décès de René Le Goff.....4

Equipement

- Un système innovant pour chauffer l'eau des bassins de Levallois-Perret.....6

Trois questions à...

- Patrick Hautin : «Trois après-midi par semaine réservées à l'EPS».....7

Sport et santé

- Nager en eau chlorée, pas si bon pour la santé8
- L'activité physique après le cancer du sein8

La Lettre de l'économie du sport

Groupe Sport.fr
32, bd Paul Vaillant Couturier
93108 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 51 90 40 (messagerie)
Fax 01 48 51 90 49 / sport@sport.fr

Service abonnements
Tél. 09 70 40 65 15
commercial@sport.fr

Disponible uniquement sur abonnement

Directeur de la publication :
David Tomaszek
Rédacteur en chef : Alain Jouve

Dépôt légal à parution
ISSN 0767-9769
Commission paritaire 182126

Imprimerie Dornica Media / Espagne

Fédérations françaises unisport olympiques - Licences 2009

Fédération	Licences masculines	Licences féminines	Licences non réparties	Total licences	% Femmes 2009	% Femmes rappel 2008
FF d'athlétisme	111 701	81 753	0	193 454	42,3%	42,1%
FF des sociétés d'aviron	24 005	12 311	0	36 316	33,9%	34,1%
FF de badminton	84 277	55 433	0	139 710	39,7%	39,9%
FF de baseball et softball	7 735	1 501	0	9 236	16,3%	15,8%
FF de basketball	270 776	178 487	0	449 263	39,7%	38,9%
FF de boxe	29 961	6 161	0	36 122	17,1%	17,6%
FF de canoë-kayak	25 747	9 801	50	35 598	27,6%	26,5%
FF de cyclisme	94 073	10 809	0	104 882	10,3%	10,6%
FF d'équitation	126 242	524 195	0	650 437	80,6%	79,4%
FF d'escrime (estimation)	44 492	16 553	0	61 045	27,1%	27,1%
FF de football	2 165 624	59 438	533	2 225 595	2,7%	2,7%
FF des sports de glace (estimation)	3 653	17 556	0	21 209	82,8%	82,8%
FF de gymnastique	55 823	202 902	0	258 725	78,4%	78,9%
FF d'haltérophilie	32 507	14 740	0	47 247	31,2%	32,7%
FF de handball	249 221	139 753	3 787	392 761	35,9%	37,2%
FF de hockey	14 121	3 972	0	18 093	22,0%	23,2%
FF de judo-jujitsu et DA	415 789	158 434	0	574 223	27,6%	27,6%
FF de lutte	12 944	3 572	0	16 516	21,6%	23,4%
FF de natation	125 587	160 805	0	286 392	56,1%	57,4%
FF de pentathlon moderne	534	382	0	916	41,7%	41,4%
FF de ski	86 331	52 960	0	139 291	38,0%	37,9%
FF de taekwondo et DA	33 376	14 648	0	48 024	30,5%	30,3%
FF de tennis	773 274	351 927	0	1 125 201	31,3%	32,2%
FF de tennis de table	157 247	32 638	0	189 885	17,2%	17,9%
FF de tir	123 743	13 268	0	137 011	9,7%	9,6%
FF de tir à l'arc	50 255	14 554	0	64 809	22,5%	22,0%
FF de triathlon	23 130	6 675	0	29 805	22,4%	22,0%
FF de voile	61 209	17 070	187 409	265 688	21,8%	21,0%
FF de volley-ball	50 485	45 062	3 635	99 182	47,2%	46,4%
FF de hockey sur glace	15 616	1 524	0	17 140	8,9%	9,3%
Total	5 269 478	2 208 884	195 414	7 673 776	29,5%	29,0%

Fédérations françaises multisports - Licences 2009

Fédération	Licences masculines	Licences féminines	Licences non réparties	Total licences	% Femmes 2009	% Femmes rappel 2008
FF des clubs alpins et de montagne	50 551	30 389	0	80 940	37,5%	37,4%
FF d'éducation physique et de gym. volontaire	34 000	489 766	0	523 766	93,5%	93,7%
FF pour l'entr. physique monde moderne (FFEPMM)	22 082	168 665	0	190 747	88,4%	89,3%
FF de la retraite sportive	17 087	38 908	0	55 995	69,5%	69,3%
FF du sport travailiste	6 600	3 090	0	9 690	31,9%	31,3%
FF des clubs sportifs et artistiques de la défense	115 404	67 840	0	183 244	37,0%	36,5%
F nationale du sport en milieu rural	42 658	66 245	4 434	113 337	60,8%	61,2%
F sportive et culturelle de France	76 296	156 087	0	232 383	67,2%	67,1%
FF Maccabi	4 173	2 609	0	6 782	38,5%	0,0%
F sportive et gymnique du travail (FSGT)	148 260	96 683	0	244 943	39,5%	39,5%
F sportive de la police française (estimation)	19 449	2 834	0	22 283	12,7%	12,7%
Union française des œuvres laïques d'EP (UFOLEP)	0	0	380 127	380 127	nc	nc
FF omnisports des personnels EN-JS (2F OPEN-JS)	3 176	1 905	0	5 081	37,5%	34,6%
Union nationale sportive Léo Lagrange	13 182	20 670	0	33 852	61,1%	60,8%
FF du sport d'entreprise	6 672	1 668	0	8 340	20,0%	16,1%
Fédération sportive des ASPTT	101 069	65 439	0	166 508	39,3%	39,3%
FF handisport	10 996	12 246	1	23 243	52,7%	30,6%
FF du sport adapté	22 648	12 372	0	35 020	35,3%	35,4%
FF du sport universitaire	66 469	22 668	0	89 137	25,4%	24,6%
Union générale sportive de l'enseignement libre	350 746	338 352	83 071	772 169	49,1%	0,0%
Union nationale des clubs universitaires	46 366	26 013	0	72 379	35,9%	35,7%
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	608 564	397 855	0	1 006 419	39,5%	39,9%
Union sportive enseignement du premier degré	432 802	447 462	0	880 264	50,8%	50,4%
Total	2 199 250	2 469 766	467 633	5 136 649	52,9%	53,7%

Fédérations françaises unisport non olympiques - Licences 2009

Fédération	Licences masculines	Licences féminines	Licences non réparties	Total licences	% Femmes 2009	% Femmes rappel 2008
FF d'aéromodélisme	25 150	891	0	26 041	3,4%	3,3%
FF d'aéronautique	37 358	2 829	0	40 187	7,0%	7,3%
FF d'aérostation	720	177	3	900	19,7%	19,7%
FF d'aïkido, d'aïkibudo et affinitaires	20 836	7 990	0	28 826	27,7%	28,4%
FF d'aïkido et de budo	21 537	7 018	0	28 555	24,6%	24,8%
FF du sport automobile	40 287	4 888	67	45 242	10,8%	10,8%
FF de jeu de balle au tambourin	3 563	1 842	0	5 405	34,1%	33,4%
FF de ballon au paing	551	36	0	587	6,1%	4,8%
FF de ball-trap et de tir à balle	20 118	853	0	20 971	4,1%	4,1%
FF des sports de billard	12 730	2 605	0	15 335	17,0%	5,1%
FF du sport boules	58 099	6 801	0	64 900	10,5%	8,9%
FF de boxe française et DA (estimation)	33 680	16 055	0	49 735	32,3%	32,3%
FF de bowling et de sports de quilles	19 713	4 841	0	24 554	19,7%	20,2%
FF de char à voile	2 031	367	0	2 398	15,3%	15,3%
FF de la course camarguaise	2 676	398	0	3 074	12,9%	14,4%
FF de la course landaise	1 951	507	96	2 554	20,6%	21,7%
FF de la course d'orientation	4 512	2 458	0	6 970	35,3%	34,8%
FF de cyclotourisme	101 491	21 174	0	122 665	17,3%	17,1%
FF de danse	7 401	54 865	25	62 291	88,1%	87,7%
FF des échecs	41 434	12 410	0	53 844	23,0%	22,4%
FF d'études et sports sous-marins	101 798	44 791	0	146 589	30,6%	30,5%
FF de football américain (estimation)	12 496	2 408	0	14 904	16,2%	16,2%
FF de full contact et DA (estimation)	17 511	5 264	0	22 775	23,1%	23,1%
FF de giravation	185	7	0	192	3,6%	8,3%
FF de golf	293 097	117 280	0	410 377	28,6%	28,7%
FF de javelot tir sur cible	1 118	208	0	1 326	15,7%	16,6%
FF de jeu de paume	2 650	177	0	2 827	6,3%	5,9%
FF de joutes et sauvetage nautique	4 060	965	0	5 025	19,2%	18,9%
FF de karaté et disciplines associées	139 408	60 476	0	199 884	30,3%	30,3%
FF de longue paume	958	234	0	1 192	19,6%	20,8%
FF de la montagne et de l'escalade	37 765	25 132	35	62 932	40,0%	39,3%
FF de motocyclisme (estimation)	45 266	2 540	0	47 806	5,3%	5,4%
FF de motonautique	2 590	169	0	2 759	6,1%	8,2%
FF de muaythai et disciplines associées	4 963	984	0	5 947	16,5%	14,4%
F de padel	2 539	287	0	2 826	10,2%	0,0%
FF de parachutisme	11 802	1 928	0	13 730	14,0%	14,3%
FF de pêche sportive au coup	6 712	242	285	7 239	3,5%	3,3%
FF des pêcheurs en mer	7 845	1 102	1	8 948	12,3%	13,0%
FF de pêche à la mouche et au lancer	1 974	67	0	2 041	3,3%	4,1%
FF de pelote basque	14 265	2 368	0	16 633	14,2%	13,7%
FF de pétanque et jeu provençal	266 336	49 615	0	315 951	15,7%	15,6%
FF de planeur ultra léger motorisé	12 833	565	0	13 398	4,2%	4,2%
FF de pulka et traineau à chiens	439	271	13	723	38,2%	36,6%
FF de la randonnée pédestre	78 213	123 418	0	201 631	61,2%	61,2%
FF du roller skating	26 852	21 496	0	48 348	44,5%	44,0%
FF de rugby	308 009	14 222	0	322 231	4,4%	4,2%
FF de rugby à XIII	6 782	304	2 834	9 920	4,3%	4,9%
FF de sauvetage et secourisme	24 228	24 894	0	49 122	50,7%	52,6%
FF de ski nautique	11 771	6 582	50	18 403	35,9%	35,2%
FF de spéléologie	5 574	1 719	0	7 293	23,6%	23,4%
FF de squash	22 746	6 421	0	29 167	22,0%	23,2%
FF de surf (estimation)	6 322	2 078	0	8 400	24,7%	24,7%
FF de Wushu Arts énergétiques	14 208	18 897	0	33 105	57,1%	54,8%
FF des sports de traineau	400	187	36	623	31,9%	41,1%
FF de twirling bâton	845	9 982	0	10 827	92,2%	92,3%
FF de vol à voile (estimation)	9 285	807	0	10 092	8,0%	8,0%
FF de vol libre	27 993	4 990	0	32 983	15,1%	19,2%
FF de polo	749	189	0	938	20,1%	20,3%
FF de sports de contact et DA (estimation)	36 407	7 028	0	43 435	16,2%	nd
Total	2 024 832	709 299	3 445	2 737 576	25,9%	25,5%

Décès de René Le Goff

Le président de la Ligue nationale de basket-ball (LNB), René Le Goff est décédé le 17 septembre à l'âge de 66 ans des suites d'une longue maladie.

Successeur d'Alain Pelletier à la tête de la LNB en 2003, il avait notamment accompagné l'entrée du basket français dans l'ère professionnelle en développant des événements comme le All Star Game et la Semaine des As, et en instaurant la finale du championnat de France sur un match.

Président historique du Paris Basket Racing, dont il avait fait la première Société anonyme à objet sportif (SAOS) du basket professionnel en 1988, il avait notamment remporté le titre de champion de France en 1997 et fait signer son premier contrat pro à Tony Parker. Il avait créé en 1995 l'Union des clubs professionnels afin de fédérer les clubs de première division, organisme dont il a assuré la présidence jus-

qu'en 2001. Vice-président membre du comité exécutif de l'Union des ligues européennes de basket-ball de 2003 à 2010, René Le Goff participa également à la commission du sport professionnel du CNOSF dirigée par Bernard Lapasset, et à la rédaction de l'ouvrage «*Ensemble pour un sport européen*» publié en 2008.

René Le Goff était également engagé en politique, adjoint à la mairie du XVe arrondissement de Paris de 1995 à 2001 puis conseiller de Paris jusqu'en 2007.

A sa famille et à ses amis, *La Lettre de l'économie du sport* adresse ses plus sincères condoléances.

France

▀ **La FFNatation change d'adresse.** Depuis le 6 septembre, le siège fédéral de la FFNatation est situé au 14 rue Paul Scandicci à Pantin. Les élus et les permanents ont pris place dans des locaux adaptés au 14e et 18e étage de la Tour Essor. Le Président Francis Luyce et le Bureau fédéral ont procédé à l'inauguration du site samedi 20 novembre en présence de nombreuses personnalités. Les nouvelles coordonnées de chaque service sont mentionnées sur le site de la FFN à la rubrique «*Les services fédéraux*». Tél : 01 41 83 87 70.

▀ **Water-polo : Dominique Delon quitte son poste d'adjoint au DTN.** Depuis le 1er septembre, Dominique Delon, vingt-quatre années passées au service du water-polo comme entraîneur du Bataillon de Joinville, France juniors, France A puis adjoint au DTN pour cette discipline, est parti poursuivre sa carrière à l'INSEP sur un poste où il a en charge l'analyse des sports collectifs au sein d'un service qui remplacera l'ex-préparation olympique.

▀ **La FFME rejoint Sporsora.** La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade rejoint Sporsora, l'association des acteurs de l'économie du sport. En devenant membre de cette association professionnelle, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade souhaite participer à son développement avec l'ensemble des autres adhérents, acteurs majeurs du sport représentant tous les métiers du marketing sportif.

Abonnement

A retourner à : Groupe Sport.fr - Centre d'affaires - 32, bd Paul Vaillant Couturier - 93108 Montreuil Cedex

Etablissement :

Service :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

- La Lettre du Sport199 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport199 € TTC
- La Lettre de l'Officiel juridique du sport169 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'économie du sport329 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport329 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport329 € TTC
- L. du Sport + L. de l'économie du sport + L. de l'Officiel juridique du sport399 € TTC
- Sport.fr Pro299 € TTC
- Ecran-classeur La Lettre du Sport (*)29 € TTC
- Ecran-classeur La Lettre de l'économie du sport (*)29 € TTC
- Ecran-classeur La Lettre de l'économie du sport + La Lettre du Sport (*)49 € TTC

* boîte de rangement d'une contenance de 45 numéros soit 1 an d'abonnement / frais de port inclus

Mode de règlement

- Chèque bancaire à l'ordre de Groupe Sport.fr
- Prélèvement automatique la signature apposée dans le cadre ci-dessous implique le bon pour prélèvement du (des) montant(s) coché(s). Joindre un RIB du compte à débiter.
- Bon de commande (réservé aux administrations)

Signature et cachet de votre établissement

Numéro national d'émetteur : 460561
GROUPE SPORT.FR - SIREN 429787229

Les informations relatives à votre abonnement ne seront pas communiquées à des tiers. En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art L.27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données. Abonnements groupés et renseignements complémentaires : tél. 09 70 40 65 15 / commercial@sport.fr

Le sport de la semaine

Le water-polo

Le water-polo est un sport collectif aquatique opposant deux formations de sept joueurs. Il fut codifié dans le Royaume-Uni à la fin du XIXe siècle. Une variante du water-polo était pratiquée en Rome ancienne. Populaire chez les légionnaires, ils le propagèrent à travers tout l'empire. Le jeu était pratiqué dans les piscines des thermes. Il faut ensuite attendre 1869 pour voir les membres du club britannique de natation de Bournemouth pratiquer un jeu dont les règles sont assez proches du water-polo moderne. Les premières règles sont édictées en 1870.

Le premier championnat, celui d'Angleterre, débute en 1888. Une version américaine du jeu se développe à partir de 1897. C'est un jeu plus violent que son homologue britannique. Les Américains pratiquent ce softball (à ne pas confondre avec le sport dérivé du baseball) jusqu'aux années 1930, mais conviennent de respecter les règles britanniques depuis 1914. Le water-polo est sport olympique dès 1900 et passe sous le contrôle de la FINA en 1911. Un championnat du monde est mis en place à partir de 1913. Le jeu évolue, notamment sous l'impulsion des Hongrois, où le jeu est extrêmement populaire. En 1928, l'entraîneur Bela Komjadi invente la passe sèche, c'est-à-dire effectuée de sorte que le joueur en réception puisse attraper le ballon avant qu'il ne touche l'eau.

Le water-polo se joue dans un bassin fermé (30x20 mètres pour les hommes, 20x25 mètres pour les femmes). Des lignes symbolisées par des plots jaunes, rouges et blancs matérialisent la surface de jeu. Une équipe se compose de 13 joueurs dont 6 remplaçants. Ceux-ci peuvent entrer en jeu à tout moment, à partir du moment où l'équipe est en possession de la balle. Un gardien de but et 6 joueurs de champ évoluent dans l'eau en même temps, pour chaque équipe. Le gardien porte le bonnet numéroté 1, de couleur rouge. Les autres joueurs portent des bonnets numérotés de 2 à 13. Le bonnet portant le numéro 13 peut être rouge également si l'équipe possède un gardien remplaçant. L'équipe qui joue à domicile porte les bonnets blancs, les visiteurs, les bonnets bleus. Les joueurs n'ont en aucun cas le droit de mettre une combinaison et doivent porter obligatoirement deux maillots. Un match officiel se décompose en 4 périodes de 8 minutes chacune de jeu effectif (périodes de 7 minutes dans le cas de match de moins de 18 ans). Ces périodes sont séparées par des temps de repos de 2 minutes sauf entre la 2ème et la 3ème période où le repos est de 5 minutes. Chaque équipe peut demander 2 temps morts d'une minute (+1 en cas de prolongation) lorsqu'elle est en possession de la balle (attaque).

L'objectif est bien sûr de marquer un maximum de buts dans les filets de l'équipe adverse, tout en empêchant cette équipe de marquer. Et ce n'est pas chose aisée. La balle doit être maniée à une seule main, et ne doit pas être sous l'eau. Interdiction de s'appuyer sur une partie du bassin... et d'éclabousser les autres joueurs ! En France, c'est la Fédération française de natation qui gère la discipline.

International

▀ **La fédération colombienne de football au bord de la faillite.** La Fédération colombienne de football court un "grave risque d'être mise en liquidation", selon son président Louis Bodoya, à tel point que le gouvernement a présenté cette semaine au Congrès un projet de loi autorisant les clubs à se transformer en société anonyme. Le déficit de la Fédération serait de plus de 60 millions de dollars (45,9 millions d'Euros), selon ses dirigeants.

▀ **Le Groenland doit patienter.** Le Groenland, territoire semi-autonome danois, doit obtenir son indépendance pour devenir membre de la Fédération internationale de football (Fifa). "Selon les règles d'admission, on doit être un Etat indépendant reconnu par la communauté internationale, c'est-à-dire l'ONU, pour demander à adhérer à la Fifa", indique Sepp Blatter, président de la Fifa. Depuis l'adhésion à la Fifa en 1988 des Iles Féroé, autre territoire danois ayant le même statut que le Groenland au sein du royaume du Danemark, les Groenlandais souhaitent suivre la même voie. Mais la fédération internationale a adopté des règles d'affiliation plus restrictives en 2004. Recouvert à 85% par les glaces, le Groenland, plus grande île du monde peuplée de 58 000 habitants, comptait, en 2009, 53 clubs de football et 5 102 licenciés, soit près de 10% de la population, selon la fédération groenlandaise.

▀ **La Fédération US d'athlétisme licencie son président.** La Fédération américaine d'athlétisme (USATF) licencie son président, Doug Logan, en poste depuis juillet 2008 et à qui il restait trois années de contrat. Le directeur des opérations Mike McNees a été désigné pour assurer l'intérim en attendant la nomination d'un nouveau président. Logan avait dit vouloir faire de la lutte antidopage sa priorité. "Je savais que mon projet dérangerait de nombreuses personnes", a-t-il réagi.

Le saviez-vous ?

Pourquoi l'équipe d'Italie joue-t-elle en bleu ?

Au départ, les Italiens jouaient en blanc. Le changement intervient le 6 janvier 1911 précisément, date à laquelle l'Italie défie la Hongrie en match amical à Milan. En l'honneur de la famille royale issue de la Maison de Savoie, dont la couleur officielle est le bleu, les Transalpins adoptent un maillot de cette teinte. Ils le garderont.

Un système innovant pour chauffer l'eau des bassins de Levallois-Perret

La Ville de Levallois-Perret a équipé son centre aquatique d'un système de récupération de chaleur des eaux usées afin de maintenir à température l'eau des bassins. Selon les concepteurs, c'est une première en France.

Ce système baptisé «Degrés Bleus», mis en place en février par la Lyonnaise des Eaux (filiale de Suez Environnement), utilise les calories des eaux usées qui sont à une température comprise entre 11° et 20° grâce à l'apport d'eau chaude des douches et des eaux de lavage. Cette chaleur, largement disponible en ville, est récupérée grâce à un échangeur de chaleur de 80 mètres de long installé au fond des égouts puis transportée grâce à un fluide caloporteur jusqu'à une pompe à chaleur installée dans le centre. La Ville de Levallois-Perret est la première collectivité de France à s'équiper de ce système innovant et écologique.

Une nouvelle énergie renouvelable pour la ville

En optant pour cette énergie verte, la Ville de Levallois diminue de 24% la consommation d'énergie et de 66% les émissions de gaz à effet de serre pour le maintien en température des bassins du Centre Aquatique. Degrés Bleus est en cours d'installation puis sera entretenu pour une durée de 10 ans par Lyonnaise des eaux à travers sa filiale Eau et Force, en groupement avec les sociétés BPR Europe et BPR Technologies. La

commune réalise ainsi une économie de 48 000 euros par an pour un investissement total de 474 000 euros financé en partie par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la région.

«Le développement durable est, depuis 1983, une priorité absolue à Levallois. La mise en place de cette technologie marquera une nouvelle étape dans notre volonté d'offrir aux habitants de notre ville une qualité de vie toujours meilleure» précise Patrick Balkany, Député des Hauts-de-Seine, Maire de Levallois. Levallois est en effet depuis longtemps à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre. La Ville s'est ainsi lancée dès 1989 dans la mise en place d'un réseau de chauffage urbain qui alimente en chaleur de nombreux immeubles du Front de Seine, à partir du retraitement des déchets des ordures ménagères. Par ailleurs, en décembre 2008, la Ville a obtenu la certification ISO 14001 pour le management environnemental de son service d'assainissement.

«Ce dispositif innovant est une belle illustration du Grenelle qui avance et la traduction concrète du virage environnemental

de notre société», s'est félicitée pour sa part la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Chantal Jouanno, lors de l'inauguration du centre. «Degrés Bleus s'inscrit pleinement dans les politiques de «développement durable» des collectivités car ce procédé leur permet de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre tout en maîtrisant leur facture énergétique», explique Isabelle Kocher, Directeur Général de Lyonnaise des eaux.

D'ores et déjà, une cinquantaine d'études d'opportunité pour l'installation de Degrés Bleus sont en cours et trois projets sont au stade de l'appel d'offres. La communauté urbaine de Bordeaux, Dijon, Valenciennes, Nanterre et Paris devraient très prochainement adopter ce dispositif, qui est déjà en service en Suisse et en Allemagne dans des grands ensembles, des quartiers ou encore des bâtiments administratifs.

Clin d'oeil

Pelouse du stade Marcel Picot : le produit de la vente à la Fondation du Football

En mai dernier, à l'issue de la dernière journée du championnat de France de Ligue 1 2009-2010, la Communauté urbaine du Grand Nancy et l'AS Nancy Lorraine se sont associées pour une initiative originale : la vente de carrés de la pelouse du stade Marcel Picot à Tomblaine remplacée depuis par un gazon synthétique. Au total, 3 000 carrés de pelouse ont trouvé preneurs à 1 euro pièce.

«Le fruit de cette vente exceptionnelle, déduction faite des frais d'organisation, sera reversé à la Fondation du Football dont la mission est de promouvoir la vision citoyenne du football, d'en rappeler les vertus pédagogiques et d'encourager les acteurs du football à intégrer la notion de développement durable dans leur démarche», se félicitent la Communauté urbaine du Grand Nancy et l'AS Nancy Lorraine, l'un des 10 clubs professionnels pilotes de la Fondation du Football.

Avant le coup d'envoi du match AS Nancy Lorraine-Brest le 18 septembre à 19h, au stade Marcel Picot, Michel Dufraisie, conseiller communautaire en charge du sport professionnel et du stade Marcel Picot et Nicolas Holveck, directeur général de l'ASNL ont donc remis un chèque de 2 853 euros à Jacques Bungert, vice-président de la Fondation du Football. Une somme relativement symbolique mais un très beau geste, apprécié comme il se doit par les représentants de l'association.

Patrick Hautin : «Trois après-midi par semaine réservées à l'EPS»

Conformément à la volonté exprimée au mois de mai par le Ministre de l'éducation nationale, Luc Chatel, une centaine d'établissements scolaires testent depuis quelques jours un nouveau rythme scolaire inspiré du modèle anglo-saxon : cours théoriques le matin et EPS l'après-midi. Le collège Bergson, dans le 19^e arrondissement de Paris, très bien équipé avec ses cinq gymnases et ses grands plateaux extérieurs, a été retenu par le Rectorat de Paris cette expérimentation. Le proviseur de l'établissement, Patrick Hautin, a accepté de répondre à nos questions.

- Les classes de 4^e 1 et 4^e 2 de votre collège testent les nouveaux rythmes scolaires proposés par le ministre de l'éducation, Luc Chatel. Comment avez-vous été choisi ? Pourquoi ? Et comment cela se traduit-il au quotidien ?

- L'établissement a été volontaire et ceci pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'à côté de classes à projet, européennes notamment, d'autres accueillent des élèves parfois en difficulté qui ont besoin d'être soutenus, motivés par une pédagogie différente que celle qui consiste à ajouter des heures de cours ou de doublement. Ensuite parce que l'équipe d'enseignants en EPS, dynamique, était volontaire pour porter le projet. Enfin parce que la cité scolaire abrite des équipements sportifs, en nombre, de bonne qualité, ce qui est rare à Paris. L'environnement proche (patinoire, piscine, parc des Buttes Chaumont, Ndlr) est également favorable. Dans la pratique, les cours d'enseignement général ont lieu le matin du lundi au vendredi. Trois après-

midi par semaine sont réservées à l'EPS. Cependant toutes les contraintes ne sont pas levées : un après midi reste consacré aux disciplines «classiques». Il nous reste pour l'an prochain certainement à mieux articuler l'EPS et les autres cours (Education civique pendant les cours d'EPS au lieu du cours d'histoire, articulation sport et arts par exemple). Notre projet doit s'affiner au regard des contraintes qui se font jour et d'éléments à prendre en compte (santé, nutrition, etc.). Il ne s'agit pas de classes sportives mais de classes avec des rythmes différents !

-Avez-vous des obligations, contraintes ou devoirs à l'égard du ministère de l'éducation dans le cadre de ce «test» national, ou êtes-vous totalement libre ? Un bilan final est-il prévu ? Des résultats sont-ils attendus ?

- Pas de contrainte particulière, le texte de cadrage laisse une marge de souplesse importante, les contraintes restent celles des horaires officiels dans la mesure où nous

ne nous sommes pas inscrits dans le cadre de l'innovation pédagogique au sens strict mais sur une répartition des heures et des rythmes un peu différents. Il est clair que l'expérimentation est suivie et que, d'ailleurs, nous ferons évoluer le projet au cours des 3 ans. Un bilan sera déjà tiré en interne, à savoir celui de la motivation des élèves et de leur adhésion au projet.

- Pensez-vous, ou avez-vous déjà constaté, que le sport puisse avoir des effets réellement bénéfiques sur la scolarité des collégiens ?

- Très clairement l'éducation physique et sportive est une matière à part entière, essentielle, surtout dans ce qu'elle apporte en socialisation, relations et construction au sein du groupe, respect de l'autre, respect de la règle. C'est aussi un apport qui contribue à l'éveil, au développement de la connaissance du milieu, de celle de ses propres limites et aussi de l'effort. C'est clairement dans cette logique que nous avons choisi de nous inscrire dans l'expérimentation.

En bref

► **Les Jeux équestres mondiaux en mode actif.** Le Groupement d'intérêt public (GIP) des Jeux équestres mondiaux (JEM) en Normandie a été constitué, marquant ainsi le passage à la phase active des JEM qui se tiendront du 17 au 31 août 2014, essentiellement à Caen. «Les Jeux ne sont pas une fin en soi. C'est que, au-delà, notre territoire puisse amplifier tout ce qu'il fait notamment pour la filière équine», estime Laurent Beauvais, président du Conseil régional de Basse-Normandie. 2014 sera d'ailleurs l'année de la Normandie, avec, en outre, le 70^e anniversaire du Débarquement et la fin du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. «2014, c'est aussi un bon objectif pour être à un million de licenciés», remarque Serge Lecomte, le président de la Fédération française d'équitation (FFE). Une délégation d'élus et de chefs d'entreprises se rendra début octobre à Lexington, aux Etats-Unis, siège des JEM 2010, pour «vendre» deux filières dans lesquelles la Normandie excelle : agro-alimentaire et équine, qui emploie à elle seule 10 000 personnes. Le budget prévisionnel des JEM s'élève à quelque 54 millions d'euros, dont les deux-tiers en dépenses de fonctionnement, avec une participation importante de la région Basse-Normandie (15 millions), de l'Etat (10 millions) ainsi que de Caen et de son agglomération (7 millions).

► **Paris en ligne : l'Arjel s'auto-saisit.** L'autorité de la concurrence a décidé de s'auto-saisir afin d'étudier d'éventuelles «distorsions de la concurrence» dans l'organisation des paris, a indiqué l'Arjel dans un communiqué. Elle rendra son avis «d'ici à la fin de l'année». S'agissant des paris sportifs, le Code du sport prévoit que les opérateurs doivent acquiescer le droit d'organiser des paris en ligne sur des manifestations ou compétitions sportives auprès des organisateurs de ces manifestations, rappelle l'Autorité. «Ce sont les fédérations sportives qui vont passer des contrats avec les organisateurs de paris sportifs. Donc il faut que ces droits soient octroyés dans des conditions qui soient non discriminatoires et qui ne favorisent pas certains acteurs», a précisé un porte-parole de l'autorité.

Nager en eau chlorée, pas si bon pour la santé

Nager dans des piscines couvertes et utilisant du chlore comme produit désinfectant ne serait pas si bon pour la santé, suggère une étude espagnole qui pointe de possibles effets toxiques au niveau génétique chez les nageurs.

Des chercheurs du Centre de recherche en épidémiologie environnementale (Creal) et de l'Institut de recherche de l'Hospital del mar (Imim) ont étudié la corrélation entre les produits chimiques dérivés de la désinfection (DBP) de l'eau des piscines et les effets «mutagènes», à savoir provoquant des mutations permanentes de l'ADN, chez les nageurs. Pour ce faire, ils ont comparé des échantillons d'eau de deux piscines, l'une traitée au chlore et l'autre au brome. Ils ont parallèlement étudié «les changements à court terme» d'indicateurs

de toxicité génétique chez les usagers de ces piscines, selon l'étude publiée dans la revue américaine Environmental Health Perspectives (EHP). «Des effets toxiques au niveau génétique ont été observés chez 49 adultes sains ayant nagé 40 minutes dans la piscine couverte traitée au chlore», indique le Creal dans un communiqué. «Une augmentation du niveau de deux marqueurs de toxicité génétique» a été relevée chez ces nageurs «en relation avec la concentration dans l'air expiré, après exercice, de DBP», à savoir

des produits chimiques qui découlent de la désinfection de l'eau. L'un des ces «marqueurs» est considéré comme «indicateur de risque de cancer chez les sujets sains», selon le Creal.

Des effets respiratoires sur les nageurs ?

Parallèlement d'autres mesures «suggèrent» des effets respiratoires chez ces mêmes nageurs avec «une augmentation de la perméabilité» d'un type de cellules pulmonaires. Mais sur ce dernier point, les scientifiques se montrent prudents,

insistant sur la nécessité de recherches supplémentaires pour «clarifier» son «importance clinique». Manolis Kogevinas, co-directrice du Creal, souligne qu'avec cette étude «nous ne voulons en aucun cas que les gens cessent de nager mais inciter à la réduction des produits chimiques dans les piscines». Le Creal, institut basé à Barcelone, recommande des «mesures rigoureuses pour réduire les niveaux de DBP» chez les nageurs, préconisant de «se doucher avant de nager» et «d'utiliser un bonnet de bain».

L'activité physique après le cancer du sein

«Bougez contre le cancer du sein», une enquête épidémiologique, lancée le 14 septembre, veut établir si les femmes ayant souffert d'un cancer du sein se livrent à des activités physiques, même modérées, et éventuellement ce qui les en empêche. L'activité physique peut en effet réduire le risque de récurrence.

Cette enquête, pilotée par la Mutualité française -qui fédère la quasi-totalité des mutuelles de santé en France- et l'Association francophone de l'après cancer du sein (Afacs), durera jusqu'en mars 2011. «Aujourd'hui, il existe peu de données françaises sur ce sujet», soulignent les deux organismes, bien que l'activité physique après ce cancer «diminue la fatigue, l'anxiété, le syndrome dépressif», selon une étude publiée en 2008. Selon d'autres études, elle peut également réduire significativement le

risque de récurrence et la mortalité, notamment parce qu'elle agit sur des facteurs de risque comme la sédentarité ou le surpoids. Les deux organismes proposent aux femmes ayant eu un cancer du sein de remplir un questionnaire anonyme portant sur leur mode de vie, le temps qu'elles consacrent à l'activité physique et ce qui les limite. Un deuxième volet de l'enquête s'adresse aux généralistes, gynécologues et oncologues. Eux aussi doivent remplir un questionnaire sur leur pratique sportive et les conseils

qu'ils donnent dans ce domaine à leurs patientes après un cancer du sein. Les questionnaires sont en ligne (*). On peut aussi les demander au 39 35 (prix d'un appel local). Pour mener à bien cette enquête, «un maximum de femmes doit y participer», soulignent ses initiateurs. La proportion de cancers du sein liés à la sédentarité a été évaluée à 11% en 2002 par l'Agence internationale de recherche sur le cancer, et à 15,7% en 2008 chez les femmes en postménopause, selon une étude publiée par l'*American Journal of*

Epidemiology. Le cancer du sein représente en France 36,7% des nouveaux cas de cancers féminins. 85% de rémissions complètes sont constatées après 5 ans. Après publication des résultats de l'enquête, fin 2011, la Mutualité française pourrait aider ses adhérentes à reprendre une activité physique après un cancer du sein. «Pour être efficace, il n'est pas nécessaire qu'elle soit intense, mais elle doit être régulière et durer toute la vie.»

* bougezcontrelcancerdusein.fr